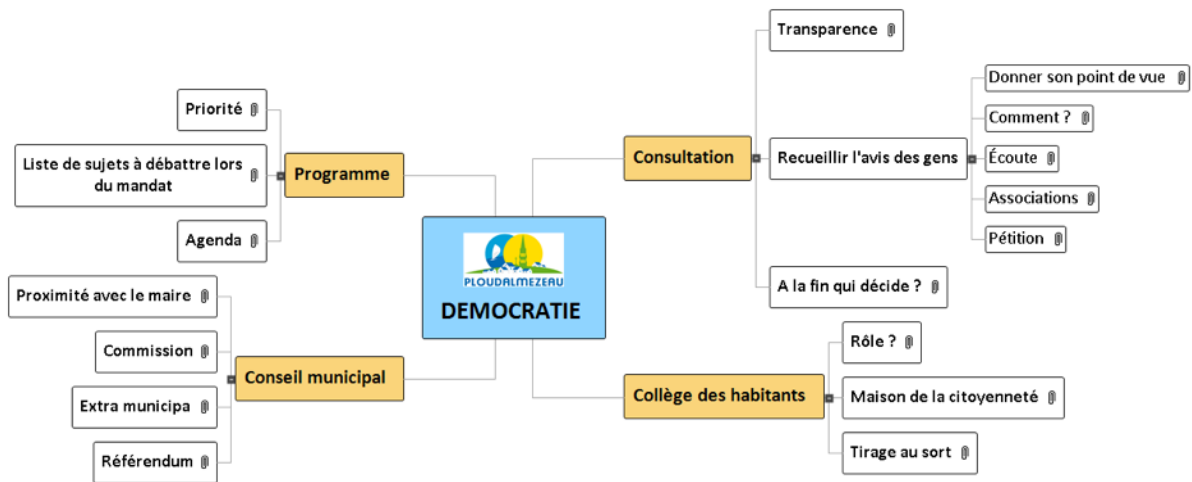


DEMOCRATIE



1.Consultation	2
1.1.Transparence	2
1.2.Recueillir l'avis des gens	2
1.2.1.Donner son point de vue	2
1.2.2.Comment ?	2
1.2.3.Écoute	2
1.2.4.Associations	2
1.2.5.Pétition	2
1.3.A la fin qui décide ?	2
2.Collège des habitants	2
2.1.Rôle ?	2
2.2.Maison de la citoyenneté	2
2.3.Tirage au sort	2
3.Conseil municipal	3
3.1.Proximité avec le maire	3
3.2.Commission	3
3.3.Extra municipal	3
3.4.Référendum	3
4.Programme	3
4.1.Priorités	3
4.2.Liste de sujets à débattre lors du mandat	3
4.3.Agenda	3



1. Consultation

1.1. Transparence

Nous avons des moyens de plus en plus modernes pour transmettre les informations, il faut les utiliser ! Tous les documents étudiés en conseil municipal doivent être accessible sur internet.

1.2. Recueillir l'avis des gens

1.2.1. Donner son point de vue

Les habitants n'ont pas l'habitude d'exprimer leurs points de vue. Il faut créer des occasions, former les jeunes et moins jeunes à exposer ces idées, débattre sans jugement.

1.2.2. Comment ?

Porte à porte, déambulation citoyenne, conseil de quartier, café citoyen, débat au café, questionnaire, permanences.

1.2.3. Écoute

Les élus ne doivent oublier de se taire et d'écouter leurs concitoyens

1.2.4. Associations

Ne pas oublier de rencontrer les bénévoles qui agissent en donnant de leur temps.

1.2.5. Pétition

Utiliser cet outil pour que certaines problématiques soient prises en compte par la municipalité.

1.3. A la fin qui décide ?

Consulter, c'est bien mais à la fin qui décide ? Quelle part donne-t-on aux citoyens passés les élections ?

2. Collège des habitants

2.1. Rôle ?

A plusieurs, on est plus intelligent. Le rôle de ce collège est d'amener à débattre sur tous les sujets pour améliorer constamment la vie des concitoyens.

2.2. Maison de la citoyenneté

Bénéficier d'un espace, d'un temps, d'une séquence pour débattre.

2.3. Tirage au sort

TLM ! Toujours Les Mêmes ! Éviter que cela soit toujours les mêmes qui donnent leur avis en instaurant un tirage au sort pour amener la parole de tous aux débats.

3. Conseil municipal

3.1. Proximité avec le maire

Ne devrait-il pas y avoir une posture plus simple entre le Maire et ses administrés ? Ne devraient-ils pas instaurer le tutoiement ? Il faut surtout laisser le choix aux personnes lors des échanges lors du conseil municipal par exemple

3.2. Commission

Les commissions permettent le débat mais il est très difficile de savoir quels sujets sont abordés.

3.3. Extra municipal

C'est une solution pour engager le débat avec les non élus.

3.4. Référendum

Quand des sujets le méritent, la population doit être consultée. Pourquoi ne pas utiliser cet outil plus souvent ?

4. Programme

4.1. Priorités

Elles doivent être définies parmi les compétences municipales. Cela nécessite de connaître exactement ce que la commune a le pouvoir de faire, combien cela va coûter.

4.2. Liste de sujets à débattre lors du mandat

Tous les 6 ans ont lieu les élections. Une équipe mais surtout un programme a été élu. Que doit-on laisser à la consultation et à la décision des concitoyens durant le mandat ?

4.3. Agenda

Les consultations, le recueil des avis doivent être planifiées. Cela devra être défini leur de l'élaboration du programme.